Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 7

Rubrik: À propos d'un incident regrettable

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

partout, même aux substantifs et aux adjectifs ; on dirait qu'il ne connaît plus l'*s*. Les mots qui prennent sous sa plume une orthographe ainsi désordonnée ont tous quelque chose de commun : ils sont pluriels, mais ils diffèrent par leur nature. Or, l'idée de pluriel n'échappe pas à l'enfant : il fait accorder les mots, mais sans tenir compte de leur nature différente. Son tort est de ne pas traiter les qualificatifs en qualificatifs et les verbes en verbes. Pourquoi fait-il cette confusion ? Parce que l'idée de nature est encore trop abstraite pour lui ; celle de nombre l'est beaucoup moins et il la saisit. D'un autre côté, pour reconnaître la nature d'un mot, il faut analyser, c'est-à-dire revenir sur l'idée pour la décomposer. L'enfant est encore inapte à le faire, il se contente de comprendre. C'est donc le maître qui a tort de vouloir imposer à de jeunes esprits des idées qui les dépassent. Je crois que c'est une erreur de faire de la grammaire analytique avec les élèves du cours inférieur ; c'est trop tôt, mais cela ne signifie pas qu'il ne faut pas leur apprendre l'orthographe. Du reste, nous avons constaté que les progrès ont été moindres en moyenne en orthographe grammaticale qu'en orthographe d'usage.

Je résume, pour terminer, ce qui constitue l'évolution de l'orthographe enfantine : c'est, en général, une amélioration constante due à l'étude directe des mots et à l'influence des images mémorisées ; puis, au milieu même de ces améliorations, c'est une suite *d'errements* dus à la petite quantité des images acquises et à leur faible fixité.

J. Nydegger.

A PROPOS D'UN INCIDENT REGRETTABLE

Votre correspondant du *Bulletin* oublie de nous dire que le maître de la classe où l'incident s'est passé a été obligé de s'absenter et d'accorder un instant de liberté à ses jeunes gens, en attendant l'arrivée de M. le Curé ; car je ne puis croire qu'un repos soit nécessaire à des élèves de 16 à 19 ans, astreints à une seule leçon hebdomadaire. Si l'instituteur n'en eût pas été empêché, il aurait consacré ces moments d'attente à une leçon instructive et le fait signalé n'eut pas eu lieu.

Les neuf déserteurs ne sont pas également coupables ; il y a chez quelques-uns plus d'ignorance que de méchanceté. Abordons-les en particulier ; faisons-leur comprendre la bonté, le dévouement de leur Curé qui désire les voir heureux toujours, et dès ce monde déjà. C'est de plus une excellente occasion de leur expliquer ce que c'est que le prêtre, qui, à leur âge, a quitté les joies de ce monde pour travailler à la gloire de Dieu et au bien des âmes. — Et les parents ? Ils n'ont pas tous approuvé la conduite de leur fils. Voilà encore une force à faire intervenir. En toute chose, soyons calmes et positifs ; n'exagérons rien, surtout pas les incartades des jeunes gens.